

SOINS PALLIATIFS ET FIN DE VIE EN INSTITUTION

OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels de s'approprier des notions légales, éthiques et sociétales relatives à la démarche de soins palliatifs et à l'accompagnement de fin de vie
- Repérer l'évolution de la prise en charge des personnes handicapées
- Interroger les représentations des professionnels sur la fin de vie et la mort en institution et la culture médico-sociale du «lieu de vie»
- Proposer et construire des outils et des ressources pour accompagner la fin de vie en institution et travailler l'articulation pluridisciplinaire et la cohérence institutionnelle

CONTENU

- **Contexte et résonances légales :**
La loi de 2002 / la loi de 2005 / la loi Léonetti 2005 / la loi Léonetti-Claeys 2015. Enjeux pour la personne handicapée / enjeux pour le professionnel du soin/de l'accompagnement
- **Vulnérabilité de la personne plurihandicapée ou polyhandicapée**
- **Repérer et accompagner la fin de vie**
Continuité et paradoxes de la relation d'aide/de la relation soignante
- **Quand le décès est brutal – rupture de la mort**
- **Construction de rituels institutionnels pour annoncer la mort, rendre hommage au défunt et inscrire son passage dans l'institution**
- **L'annonce aux autres résidents (selon public : parler de la mort aux enfants / aux adultes / aux personnes vieillissantes) – vulnérabilité collective face à la finitude**
- **Le deuil des professionnels – Reconnaissance de la souffrance des professionnels et construction de ressources**
(débriefing, temps de parole, etc. : quand? comment?)
- **Travailler en réseau / les équipes spécialisées**

STAGE N°

07

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2 600 €

Public concerné :
aides-soignants, AMP,
moniteurs éducateurs,
éducateurs spécialisés,
assistantes sociales,
paramédicaux...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Vignettes cliniques
- Analyse de textes
- Analyse de situations rencontrées par les professionnels
- Construction de supports collectifs

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.